

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Band: 134 (2008)
Heft: 03: Dépollution

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pollution : obéir aux dieux ?



Même si nous semblons – ou voulons – l’ignorer, toute activité se traduit par une forme ou une autre de pollution : j’aime y voir une traduction visible du principe thermodynamique selon lequel tout système voit son entropie croître. Compte tenu de l’augmentation exponentielle de la population mondiale et des activités qui en découlent, il n’est pas étonnant que la pollution humaine soit toujours plus difficile à absorber par un milieu que nous savons limité. Avec du recul, il n’est guère plus surprenant que l’industrialisation, parallèlement à un accroissement des moyens de production, ait aussi engendré une hausse sensible de notre impact sur le milieu

naturel. Apportant une preuve de plus que la croissance sans fin que réclament certains conduit vers une impasse qu’il est toujours plus absurde de nier.

Cette destruction croissante par l’homme de son milieu vital offre une de ses variations par le biais de la pollution des sols. Une problématique à laquelle notre pays a décidé de s’attaquer par la mise en place de certaines dispositions légales (OSites, OSol, Loi sur la protection de l’environnement, voir p. 10). Avec des conséquences diverses.

Tout d’abord, chaque canton est tenu d’établir et de rendre public un cadastre des sites pollués pour son territoire. Cet outil, dont la mise en place s’achèvera prochainement¹, doit d’une part fournir une vision actualisée de l’état de notre sous-sol et d’autre part aider à planifier son assainissement progressif. Les nouvelles dispositions légales se traduisent aussi par l’obligation d’assainir à terme les sites affectés, ce qui ne manquera pas, dans de nombreux cas, d’entraîner des coûts considérables dont le règlement sera l’enjeu de négociations ardues. Des aspects financiers qui influencent déjà et influenceront toujours plus le marché de l’immobilier, notamment lors de réaffectation de terrains industriels. Enfin, la dépollution des sols constitue aussi un beau défi en matière d’ingénierie : on se trouve en effet systématiquement confronté à des cas particuliers nécessitant des solutions pour lesquelles l’apport intellectuel s’avère souvent financièrement décisif.

Finalement, si on peut espérer résoudre un jour la problématique de la pollution des sols, il faudra néanmoins se souvenir que c’est notre manque de respect pour la nature qui est à son origine et que la situation actuelle provient sûrement de notre mépris d’une sagesse ancestrale exprimée par Achille : « Qui obéit aux dieux, des dieux est écouté »².

Jacques Perret

¹ <www.bafu.admin.ch/altlasten/01608/01609/index.html?lang=fr>

² Iliade, chant I.